

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.611.026.2 DU 29 SEPTEMBRE 1992

Balance à équilibre automatique à indication du poids et du prix  
BIZERBA modèle PRO 6300 K connectée  
à la caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

**FABRICANTS**

BIZERBA WERKE - WILHELM KRAUT GmbH & Co KG, Postfach 1140, 7460 Balingen Allemagne.

ADS ANKER GmbH, Am Stadtholz 39, 48000 Bielefeld 1, Allemagne.

**DEMANDEUR**

BIZERBA FRANCE, rue de Malacombe, BP 32, 38290 Saint Quentin Fallavier.

**OBJET**

La présente décision complète les décisions d'approbation :

- n° 89.1.22.629.3.3 du 20 septembre 1989 (1)
- n° 91.00.611.008.1 du 17 avril 1991 (2)
- n° 91.00.611.024.1 du 9 septembre 1991 (3)

(1) *Revue de Métrologie*, octobre 1989, page 1259.

(2) *Revue de Métrologie*, mai 1991, page 459.

(3) *Revue de Métrologie*, septembre 1991, page 915.

relatives aux balances à équilibre automatique à indication du poids et du prix BIZERBA modèles PRO 6100, PRO 6200, PRO 6300 et PRO 6400.

**CARACTERISTIQUES**

La balance à équilibre automatique à indication du poids et du prix BIZERBA modèle PRO 6300 K connectée à la caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220, faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle PRO 6300 ayant fait l'objet des décisions précitées par :

- le fait qu'elle est connectée à la caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220,
- le fait que ses caractéristiques métrologiques sont limitées à :  
Max 15 kg, Min 100 g, e = d = 5 g, T = - 9,995 kg,
- le fait que le prix unitaire maximal est fixé à 999,99 F/kg.

La caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220 constitue un dispositif afficheur et imprimateur destiné au client et au vendeur.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

La plaque d'identification de la balance porte, outre les indications signalétiques, le numéro et la date de la présente décision.

La plaque d'identification de la caisse est conforme au schéma figurant en annexe et elle est placée sur la face arrière de la caisse.

### SCELLEMENT

Lorsque la balance BIZERBA modèle PRO 6300 K est vendue sans caisse ADS ANKER modèle 34 1220, le dispositif d'entrée-sortie d'information de la balance est scellé par une plaque métallique recouvrant le connecteur et fixée au carter par deux vis trouées par lesquelles passe le fil perlé tenu par le plomb de scellement.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive de la balance BIZERBA modèle PRO 6300 K connectée à la caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220 est effectuée dans les locaux de la société ADS ANKER, 153, rue Michel Carré, 95100 Argenteuil.

### CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

La balance BIZERBA modèle PRO 6300 K connectée à la caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34 1220 doit toujours être installée de façon que le client puisse lire le résultat de la pesée et du calcul du prix.

### DEPOT DE MODELE

Plan et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant.

### VALIDITE

La présente décision a une durée de validité d'un an à compter de la date figurant dans son titre.

### ANNEXES

Notice descriptive.

Schémas :

- plaque d'identification de la caisse n° 5782-1
- clavier de la caisse n° 5782-2.

Photographie n° 5782-3.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---

## NOTICE DESCRIPTIVE

Balance à équilibre automatique  
à indication du poids et du prix BIZERBA  
modèle PRO 6300 K connectée  
à la caisse enregistreuse ADS ANKER  
modèle 34 1220

**1 - DESCRIPTION PHYSIQUE DE L'ENSEMBLE**

Le système est composé d'une caisse enregistreuse ADS ANKER, modèle 34 1220 et d'une balance BIZERBA, modèle PRO 6300 K.

**2 - MISE EN SERVICE**

La mise en service du système est effective lorsque les opérations de connexion entre la caisse et la balance d'une part, et la programmation des PLU d'autre part, sont réalisées.

Le fichier des PLU de la caisse est divisé en PLU non pesés et PLU pesés qui feront l'objet de communication entre la caisse et la balance.

**3 - DESCRIPTION DES TOUCHES DE LA CAISSE**

Voir annexe.

**4 - MODE OPERATOIRE ET ENREGISTREMENT DES DONNEES****Mode opératoire :**

- a) l'article à peser est placé sur le plateau de la balance,
- b) l'opérateur de la caisse appelle le PLU par son numéro, et ensuite utilise la touche "PLU balance".

Les séquences a) et b) peuvent être inversées.

**Enregistrement des données**

La caisse envoie le prix unitaire de l'article à la balance. La balance calcule alors le prix à payer et renvoie les trois informations suivantes à la caisse : poids, prix unitaire, prix à payer.

**5 - DIFFERENTS AFFICHAGES ET IMPRESSIONS**

Au niveau de la balance, les trois informations principales sont affichées, poids, prix unitaire et prix à payer ainsi que la mise en œuvre éventuelle du dispositif de tare indiquée par le voyant "NET".

La caisse affiche après appel d'un article pesé, le libellé de cet article ainsi que le prix à payer.

A la demande d'édition du ticket client, la caisse affiche la mention "total" avec le prix total à payer par le client.

En cas de soustraction ou d'annulation, la somme à retirer du total apparaît précédée du signe "-".

Sur le ticket délivré par la caisse, pour un produit pesé, les trois informations : poids, prix unitaire et prix à payer sont imprimés ainsi que les symboles unitaires correspondants : kg, F/kg et F.

**6 - SECURITES ET MESSAGES D'ERREURS**

Le principe consiste, au niveau du système et de la balance en particulier à arrêter les opérations et l'affichage dès qu'une erreur est détectée dans la communication.

Lorsqu'une erreur est détectée dans la transmission ou dans les données, la donnée n'est pas prise en compte.

Le prix unitaire est à nouveau retransmis par la caisse.

Cette communication est répétée plusieurs fois et ensuite le mode ERREUR est déclenché.

En fonction de l'état de la balance, celle-ci peut nécessiter un certain temps pour la lecture du prix unitaire.

Une limite d'une seconde est mise en place en cas de réponse retardée.

Au-delà de cette limite le mode ERREUR est déclenché.

Dans le système, chaque message comporte un contrôle de parité et à la fin d'une série de communications, le "check sum" est effectué pour que la communication soit parfaite.

La balance affiche "ERROR" pour tout défaut quelconque et la caisse enregistreuse déclenche un sifflement lorsque la communication n'est pas possible.

■ N° 5782-3

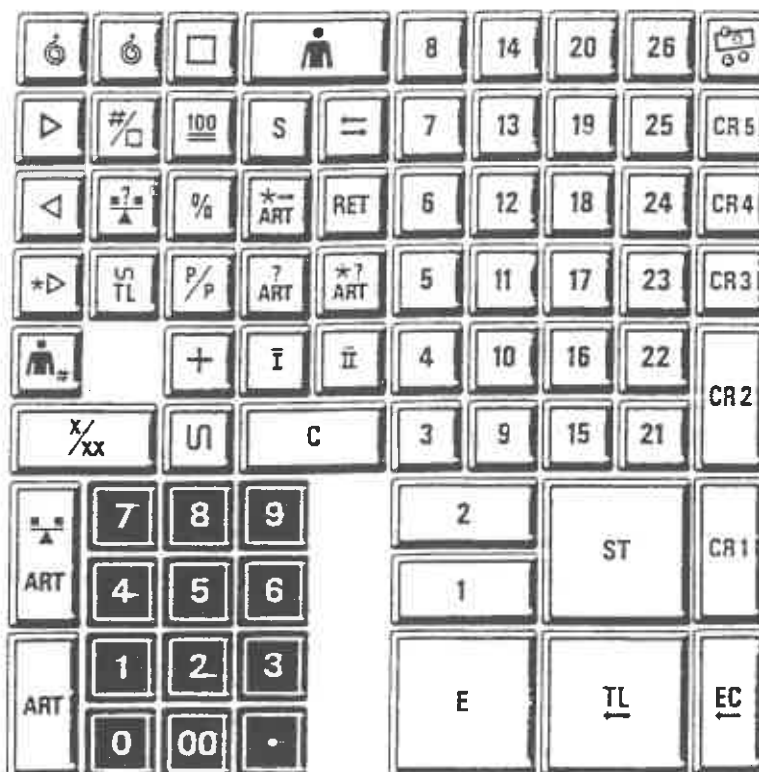
BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BIZERBA PRO 6300 K  
CONNECTEE A LA CAISSE ENREGISTREUSE ADS ANKER 34 1220



■ N° 5782-2

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BIZERBA PRO 6300 K  
CONNECTEE A LA CAISSE ENREGISTREUSE ADS ANKER 34 1220

Clavier



Appel de prix d'un article vendu au poids



Touche article balance

■ N° 5782-1

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX BIZERBA PRO 6300 K  
CONNECTEE A LA CAISSE ENREGISTREUSE ADS ANKER 34 1220

Plaque d'identification caisse

Balance BIZERBA	Modèle	PRO	6315 K
DA N° .....	du	/	/
ADS ANKER, caisse	34 1220		
N° série .....			

Emplacement pour l'insculpation du poinçon

Cette plaque d'identification sera apposée sur la face arrière de la caisse ADS 34 1220 au-dessus de la plaque constructeur comportant le n° de modèle et le n° de fabrication